



A

Monsieur Marc Bury
Maire de Petite-Forêt
80 rue Jean Jaurès
59 494 Petite-Forêt

Le 08 avril 14

Objet : Les habitants du lotissement du bois du prince sont interdits d'accès à la rue Lamartine

Monsieur le Maire,

J'ai été alerté sur une situation, qui confond l'entendement, elle concerne les nouveaux habitants du lotissement du bois du prince, qui se voient interdire l'accès, non seulement en voiture, mais aussi à pied, de la rue Lamartine !

Il est inadmissible qu'une voie d'accès communale entretenue tant dans le domaine de la voirie que dans celle de son éclairage soit d'un accès privé.

Tout accès en voiture est bloqué par une benne à ordures (côté lotissement du bois du prince) et pour compléter le tout, l'accès piétonnier de la rue Lamartine est cadencé, comme vous pouvez le constater sur les photos jointes.

Cela oblige les personnes voulant se rendre à pied au centre-ville de Petite-Forêt à effectuer un détour inconcevable !

Sauf à déclarer cette voie communale, en voie privée. Je vous saurais gré, Mr le Maire, d'ouvrir l'accès à la circulation de la rue Lamartine.

Pouvez-vous me tenir informé des décisions que vous comptez prendre pour que les habitants du lotissement du bois du prince puissent se rendre au centre-ville sans détour inutile.

Il me paraît évident qu'une mise en sécurité de la rue Lamartine s'impose avant toute ouverture à la circulation automobile.

Vous remerciant par avance de votre obligeance je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bernard Morel', written over the printed name.

Bernard Morel